

## BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- RÉUNION DU 12 SEPTEMBRE 2019 -

### DÉCISION N° 19 - 06 - 051

Le bureau du conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 2 juillet 2019 s'est réuni le jeudi 12 septembre 2019 à partir de 14 heures au SDIS, sis 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne.

Le quorum de l'assemblée était atteint.

#### Présents :

- Georges ZIEGLER (Président)
- Marianne DARFEUILLE (Vice-présidente)
- Georges DRU (Vice-président)
- Claude GIRAUD (Vice-président)

#### Excusé :

- Claude LIOGIER (membre du bureau)

#### **Décision 7 : L'avenant au marché de travaux de construction du centre d'incendie et de secours de Cordelle.**

 Avenant n°1 au lot 5 : « Revêtement de façade, ITE » :

Cet avenant a pour objet de prendre en compte une modification concernant l'enduit ( finition grattée) sous bardage.

Le montant global de cette modification représente une plus-value de 278 euros HT (333,60 € TTC), ce qui représente une augmentation de 1,74 % du montant HT initial du marché qui passe ainsi de 16 000 € HT (19 200 € TTC) à 16 278 € HT (19 533,60 € TTC).

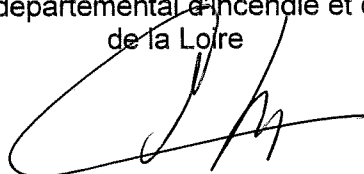
**Vu le rapport présenté par le Président,  
Le bureau prend la décision suivante :**

**Article unique :**

Le bureau du conseil d'administration approuve le projet d'avenant au marché de travaux de construction du centre d'incendie et de secours de Cordelle concernant le lot n° 5 « *Revêtement de façade, ITE* » et autorise le Président à signer le document joint en annexe.

**Décision adoptée à l'unanimité.**

Le Président du conseil d'administration  
du Service départemental d'incendie et de secours  
de la Loire



Georges ZIEGLER